

FICHE d'INSCRIPTION La RESPIRATION

NOM :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Cellulaire :

Prise en charge employeur : 750,00 €

☐ oui

☐ non

Si oui, joindre impérativement la prise en charge employeur avec la présente inscription.

Prise en charge fonds de formation : 750,00 €

☐ oui

☐ non

Si oui, joindre impérativement le document de prise en charge OPCO avec la présente inscription.

Prise en charge FIFPL : 750,00 €

☐ oui

☐ non

Si oui, paiement préalable éventuel et dossier à remplir par vous avec l'aide du Secrétariat.

Prise en charge personnelle : 550,00 €

☐ oui

☐ non

Acompte obligatoire dès acceptation de votre dossier : 165,00 € à régler par virement, CB, PayPal ou chèque bancaire.

Paiement du solde, soit 385,00 € au premier jour de la formation.

Paiements acceptés : chèque bancaire, virement, CB, SumUp, espèces (jusqu'à 1.000,00 € maximum).

Au démarrage de la formation, l'acompte reste dû même en l'absence de la personne inscrite.

Après le commencement de la formation, la totalité du paiement reste dû y compris en cas d'absence de la personne inscrite, indépendamment du motif d'absence.

Si la formation n'avait pas lieu, l'acompte serait remboursé dans son intégralité.

En cours de formation, en cas d'absence d'un(e) intervenant(e), aucun remboursement ne pourra être demandé, l'Association s'engageant à fournir l'intégralité des contenus proposés par un(e) autre intervenant(e) aux compétences identiques ou avec le (la) même intervenant(e) à d'autres dates, fixées entre le groupe et l'Association, sans surcoût pour les participant(e)s. Les stagiaires et les employeurs ne pourront prétendre à aucune indemnité compensatrice.

Une question à poser ? Appeler notre Secrétariat ou écrivez-nous par courriel, nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.